



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2404

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association Spirit Academy Cheer & Dance pour l'organisation du Championnat de Lyon 2023 de Cheerleading les 20 et 21 mai 2023 au Palais des Sports de Gerland à Lyon 7e

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVALE), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2404 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A
L'ASSOCIATION SPIRIT ACADEMY CHEER & DANCE
POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE LYON
2023 DE CHEERLEADING LES 20 ET 21 MAI 2023 AU
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND A LYON 7E
(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Spirit Academy Cheer & Dance (SACD) est une association dont le siège social est situé au 131 rue Bataille à Lyon 8^e et qui a pour objet l'organisation d'un championnat international annuel de cheerleading, de danse avec pompons et de danse freestyle (Pom, Jazz et Hip Hop) nommé le SACD Championship.

Originaire des Etats-Unis, le cheerleading est un sport mixte d'équipe qui mêle gymnastique et chorégraphie. Cette pratique où se succèdent pyramides et portés complexes a été reconnue discipline olympique en 2021.

La prochaine édition du SACD Championship aura lieu les 20 et 21 mai 2023 au Palais des Sports de Gerland à Lyon 7^e. Elle réunira 1 600 sportives et sportifs en provenance de toute la France comme de l'étranger (Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Suisse, etc.). Les épreuves seront soumises à un jury composé de 8 juges internationaux, professionnels de ces disciplines. Inscrite au niveau international et avec près de 2 500 spectatrices et spectateurs attendus pendant le week-end, cette compétition permettra aux 8 meilleures équipes – 4 en cheerleading et 4 en danse – de concourir aux International All Star Federation Cheerleading & Dance Worlds de 2024 à Orlando (en Floride, Etats-Unis).

Des mesures pour limiter l'impact environnemental de ce rassemblement seront prises : les bouteilles en plastiques seront proscrites au profit de fontaines à eau et de gobelets en carton, les impressions des supports de communication ont été supprimées, des collations sans emballages seront prévues pour les athlètes. Spectateurs et athlètes sont appelés par ailleurs à prioriser les modes de transport doux.

Le budget prévisionnel de cette compétition est de 98 500 euros.

L'association Spirit Academy Cheer & Dance a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 2 000 euros.

Je vous propose qu'une subvention de 2 000 euros soit allouée à l'association Spirit Cheer & Dance pour l'organisation de cet évènement de rayonnement international et qui participe à l'émergence de nouvelles pratiques sportives.

Vu l'avis du Conseil des 7^e et 8^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'association Spirit Academy Cheer & Dance pour l'organisation du Championnat de Lyon les 20 et 21 mai 2023 au Palais des Sports de Gerland.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET